

# Les services

## La restauration

Un restaurant est présent au sein de l'établissement et assure tous les jours midis et soirs les repas. Les mets sont préparés sur place par les cuisiniers. Les menus sont validés avec les résidents lors de la commission des menus.

## Le transport

Deux minibus sont disponibles pour assurer les déplacements des résidents vers les commerces et médecins gratuitement.

## L'animation

Une animatrice est présente au sein de l'établissement et propose de nombreuses activités comme des jeux de mémoires, des cours de chant, de cuisine, des activités manuelles, des sorties, spectacles... De plus, des ateliers menés par des professionnels sont proposés comme la prévention des chutes, de la gym douce, des cours de dessin...

## La sécurité

Chaque appartement est muni d'un bip « appel malade » remis à chaque résident gratuitement, permettant au personnel d'astreinte d'intervenir 7 jours sur 7.

## Internet

L'établissement est couvert en wifi gratuit, disponible dans chaque appartement. Des tablettes et un PC sont à la disposition des résidents qui le souhaitent.

## La blanchisserie

Chaque résident peut avoir sa machine à laver afin de nettoyer son linge de manière autonome. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de déposer à l'accueil son linge qui sera lavé en blanchisserie.

## Le service Individuel

Différentes aides sont proposées aux résidents pour simplifier leurs démarches quotidiennes comme :  
Rendez-vous médicaux / Aide administrative / Service d'aide à domicile / Service de soins à domicile (médecins, infirmiers, kinésithérapeute) / Pédicure, coiffeur / Livraison de médicaments

Une chambre d'hôtes est proposée aux résidents pour recevoir leurs familles et amis.

# Où sommes nous ?



## CONTACT

5, rue des Belettes – 45190 Beaugency  
02 38 44 01 17

foyerdesbelettes@ville-beaugency.fr  
Accueil du public et permanence téléphonique :  
Du lundi au vendredi de de 9h00 à 12h00  
et de 13h30 à 16h30



RÉSIDENCE  
AUTONOMIE

Les  
BELETTES  
Beaugency

INDÉPENDANCE

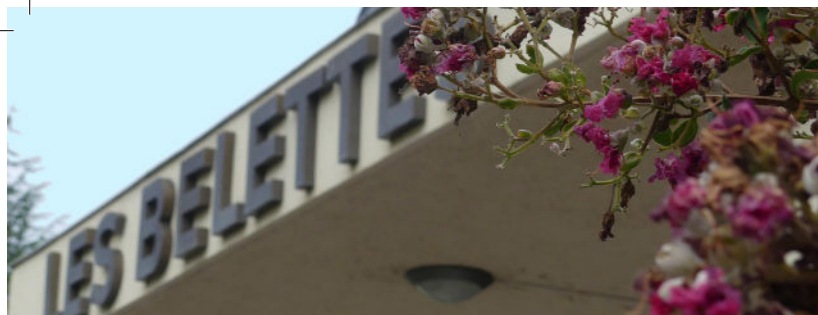
CONVIVIALITÉ

SÉCURITÉ

La ville de Beaugency se trouve dans le périmètre du Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et possède le label des « Plus beaux détours de France ».

Elle dispose d'un patrimoine naturel et culturel remarquable et se situe à 30 minutes d'Orléans, 1h de Tours, 1h30 de Paris.





# La résidence

La résidence autonomie « Les Belettes » est une structure d'hébergement non médicalisée pour personnes âgées valides et autonomes gérée par le CCAS de la ville de Beaugency.

Elle accueille des personnes seules ou en couple âgées de plus de 60 ans, capables d'assurer les gestes de la vie quotidienne. Une dérogation peut toutefois être accordée par le Président du C.C.A.S. pour les personnes de moins de 60 ans.

Il s'agit d'un groupe de logements autonomes, sécurisés, assortis de services collectifs (restauration, animation, transport, internet, aide administrative) dont l'usage est facultatif. Il offre au résident un substitut à son logement d'origine. Au-delà de l'hébergement, la résidence

autonomie a pour vocation le maintien du lien social à un âge où l'isolement peut constituer un facteur d'aggravation de la dépendance. Il répond à un besoin de sécurité et de rapprochement familial.

Afin d'assurer la continuité de prise en charge du résident, le responsable de l'établissement s'attache à insérer la résidence autonomie au sein d'un réseau de coordination gérontologique de proximité qui se développera autour du CLIC, des associations d'aides à domicile, des professionnels de santé, de l'hôpital de Beaugency et des EHPAD proches.

De cette façon, quand la perte d'autonomie d'un résident ne permet plus son maintien dans l'établissement, la passerelle vers les autres modes de prise en charge est facilitée.



# Les appartements

La résidence bénéficie d'un parc arboré et aménagé pour les résidents. Elle comporte 63 logements, dont 60 de type F1 bis (50m<sup>2</sup>) et 3 de type F2(60m<sup>2</sup>).

Vous trouverez :

- Une cuisine aménagée « kitchenette » avec plaques électriques et réfrigérateur
- Une pièce à vivre (coin salon et chambre)
- Un cabinet de toilette (douche, lavabo, WC)
- Une pièce de rangement aménageable
- Chaque logement est pourvu d'un balcon

L'appartement est loué vide et peut être équipé d'une machine à laver, d'un téléviseur ou tout autre équipement personnel.



# Tarifs

## PLAN F1 BIS

